

ACTIONS DU GDS 38

ET TARIFS D'ANALYSES NEGOCIES



VERSION 2023

LES OBJECTIFS ET LES MISSIONS DU GDS 38



Le GDS de l'Isère, organisme à vocation sanitaire agréé par le Ministère de l'Agriculture, réunit les éleveurs isérois et leurs partenaires (services vétérinaires, organisations agricoles, vétérinaires libéraux et laboratoire départemental) en une véritable interprofession de l'action sanitaire. Cet acteur agricole central sur les questions de santé en élevage en Isère, a pour but d'améliorer la qualité sanitaire des élevages pour en garantir la pérennité économique. Le mutualisme et la solidarité fondent toutes ses actions.

Les instances décisionnelles du GDS sont essentiellement composées d'éleveurs élus. Les actions sanitaires sont conçues « pour et par les éleveurs ».

Le GDS de l'Isère, c'est également un maillage fort avec une présence reconnue dans vos campagnes grâce à une équipe d'administrateurs, actrice du sanitaire. Le conseil d'administration et le bureau, déterminent la politique sanitaire départementale et supervisent les actions conduites par le GDS.

BOVINS

Délégation de missions par l'Etat :

- | Gestion des introductions
- | Gestion des prophylaxies bovines
- | Mise à jour des exploitations

Concours / Comices

- | Aides et accompagnement

Plan

- | Plan BVD : dépistage et assainissement
- | Plan Besnoitiose : dépistage et assainissement
- | Plan Néosporose : dépistage et assainissement
- | Plan avortements : analyses et gestion

- | Kit introduction / Kit alpage

- | Audit sanitaire

- | Caisse coups durs

OVINS & CAPRINS

Statuts sanitaires

- | Paratuberculose
- | Fièvre Q
- | Chlamydiose
- | CAEV ou Visna Maedi

Kit introduction

- | Fièvre Q
- | Chlamydiose
- | Visna Maedi ou CAEV
- | Paratuberculose
- | Border Disease (Ovins)

Audit sanitaire

- | Aides et accompagnement

Garantie CAEV

- | Caprins

EQUINS

Aides financières

- | Equarrissage
- | Vaccination grippe tétanos

PORCINS

Actions

- | Journée d'information
- | Formation biosécurité porcine

APICOLE

Lutte

- | Frelons asiatiques
- | Varroa

TOUTES FILIÈRES

Informations sanitaires

- | Site internet
- | Newsletter mensuelle
- | Réseaux sociaux
- | GDS info
- | Veille sanitaire

Services

- | Collecte des déchets de soins
- | Transport de prélèvements
- | Visites nouveaux installés
- | Formations
- | Accueil physique 8h-12h 13h-17h

Sommaire

- 01 Prophylaxies
- 02 IBR
- 02 Caisse Coups Durs
- 03 BVD : prélèvements et plan d'assainissement
- 04 Besnoitiose : dépistage et plan d'assainissement
- 05 Paratuberculose : dépistage et plan d'assainissement
- 06 Néosporose : dépistage et plan d'assainissement
- 07 Kit alpage
- 08 Kit introduction bovin
- 08 Kit introduction ovin et caprin
- 09 Avortements
- 10 Protocole OSCAR
- 11 Statuts sanitaires ovins et caprins
- 11 Garantie CAEV
- 12 Section équine
- 13 Transport des prélèvements
- 13 Collecte des déchets de soins
- 13 Actions "Nouveaux Installés"
- 14 Formations
- 14 Filiales du GDS 38
- 15 Biosécurité
- 16 Communication

PROPHYLAXIES

OVINS - CAPRINS



CONDITIONS	1ère et 2ème année de l'installation - 1 fois tous les 3 ans du 1er octobre au 31 mai
BRUCELLOSE	Dépistage sur tous les mâles, les animaux nouvellement introduits et sur 15% des femelles avec un minimum de 30 animaux de plus de 6 mois

PORCINS



CONDITIONS	Atelier en plein air - du 1er janvier au 31 décembre
AUJESZKY	Naisseurs et naisseurs-engraisseurs : 15 producteurs Post-sevrage et engrasseurs : 20 porcs charcutiers

BOVINS ALLAITANTS ou LAITIERS (NE LIVRANT PAS EN LAITERIE)



CONDITIONS	Ne pas livrer de lait en laiterie - Au moins fois par an du 1er octobre au 30 avril
IBR	CHEPTEL INDEMNE DEPUIS 4 ANS ET + Dépistage de 40 bovins de + de 24 mois CHEPTEL INDEMNE DEPUIS - DE 4 ANS Dépistage de tous les bovins de + de 24 mois
	AUTRES QUALIFICATIONS Dépistage de tous les bovins de + de 12 mois
BRUCELLOSE	Dépistage sur 20% des animaux de + de 24 mois, avec un minimum de 10 bovins
LEUCOSE	Dépistage sur 20% des animaux de + de 24 mois, avec un minimum de 10 bovins <i>selon les communes, tous les 5 ans</i>
TUBERCULOSE	Cheptels à risque désignés par la DDPP
VARRON	Dépistage jusqu'à 80% des animaux de + de 24 mois <i>selon tirage au sort ou élevage à risque</i>
BESNOITOISE	Dépistage sérologique pour les adhérents <i>sur les campagnes 2021/2022 et 2022/2023</i>

BOVINS LAITIERS



CONDITIONS	Livrer du lait en laiterie - Analyse sur lait de tank
IBR	CHEPTEL INDEMNE DEPUIS 4 ANS ET + 1 analyse de lait par an CHEPTEL INDEMNE DEPUIS - DE 4 ANS 6 analyses de lait par an AUTRES QUALIFICATIONS Dépistage sur tous les bovins de + de 12 mois
BRUCELLOSE	1 analyse de lait par an
LEUCOSE	1 analyse de lait par an <i>selon les communes, tous les 5 ans</i>
TUBERCULOSE	Cheptels à risque désignés par la DDPP
VARRON	Analyse sur lait de tank <i>selon tirage au sort</i>
BESNOITOISE	Analyse sur lait de tank pour les adhérents <i>2 fois par an</i>

Bovin croissance : depuis 2018, la besnoitoise est recherchée au moment de la prophylaxie, chez les bovins allaitants, d'éleveurs inscrits au contrôle de performance (prise en charge à 100% par le GDS de l'Isère).

Les frais de gestion de la prophylaxie ainsi que la gestion et les éditions d'ASDA sont facturés aux éleveurs : forfait de 11 € + 0,70€ / ASDA éditées.

Dans le cadre de ses missions déléguées par l'État, le GDS se charge de programmer, en partenariat avec la DDPP, pour chaque nouvelle campagne de prophylaxie, les analyses pour les maladies suivantes : brucellose, leucose, IBR et varron. Le GDS envoie aux vétérinaires les Documents d'Accompagnement de Prélèvements (DAP). Ce document doit suivre les prélèvements sanguins au laboratoire. Pour les élevages en allégement, le DAP est également envoyé 1 mois avant la prophylaxie à l'éleveur, par mail ou par courrier.



IBR – RHINOTRACHÉITE INFECTIEUSE BOVINE

L'IBR est un sujet complexe qui évolue régulièrement. Le personnel du GDS est tenu au courant en temps réel de ces évolutions et a donc les compétences pour répondre aux questions des cas particuliers. Ne pas hésiter à contacter le GDS pour toute question concernant l'IBR. Il vaut mieux être sûr de faire les bonnes analyses au bon moment.

COÛT DES ANALYSES

- 4,20 € par sérologie IBR

AIDES DU GDS

- Prise en charge aux 2/3 de l'analyse



COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

- Analyse sang individuelle (intro) : 1,40 € HT / bovin
- Analyse sang mélange (prophylaxie) : 1,80 € HT / 10 bovins soit 0,18 € / bovin
- Analyse lait : 1,39 € / analyse Agrolab's ou 2,18 € / analyse LIDAL

CAISSE COUPS DURS



La Caisse Coups Durs permet d'aider les éleveurs en difficulté suite à un problème sanitaire ayant entraîné de lourdes pertes pour l'élevage.

DÉROULEMENT :

- Calcul des pertes et vérification de l'éligibilité de l'éleveur
- Visite du GDS avec invitation du vétérinaire traitant
- Enquête sur les causes de mortalité
- Conseils techniques apportés à l'exploitant (mesures d'hygiène, d'élevage ou de soins) afin d'améliorer la maîtrise du risque sanitaire
- Rédaction d'un rapport pour présenter le dossier aux membres de la commission
- Étude du dossier par la commission
- Versement sous conditions :
 - Accord de la commission Caisse Coups Durs
 - Respect des conditions générales du Fond de Solidarité
 - Application des mesures sanitaires éventuellement proposées

AIDES DU GDS :

Le montant de l'aide est calculé au cas par cas

- Financement à 50% par le GDS
- Financement à 50% par le Conseil Départemental

Le règlement de la Caisse Coups Durs est susceptible d'être modifié.



BVD - DIARRHEE VIRALE BOVINE

1. BOUCLE DE PRELEVEMENT BVD

Dans le cadre du programme d'éradication de la BVD, la généralisation de la surveillance des troupeaux par l'utilisation des boucles BVD sur l'ensemble des veaux naissants a été validée pour la région AURA. Le dépistage des veaux est obligatoire pour attribuer un statut au veau (garantie non-IPI).

PRIX DES ANALYSES ET BOUCLES/BOUTONS :

- Analyse cartilage : 4 € HT
- Prix d'achat du bouton de prélèvement : 2,38 € HT
- Prix d'achat boucles conventionnelles de prélèvement : 2,85 € HT
- Prix d'achat boucles électroniques de prélèvement : 3,62 € HT

AIDES DU GDS :

- Prise en charge de 1,50 € par analyse PCR sur cartilage de naissance. Le laboratoire facture directement cette somme au GDS.
- Cette aide est accessible à tous les adhérents du GDS
 - sans obligation d'être en plan BVD
 - mise en place automatiquement avec le laboratoire

COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

PCR sur cartilage : 2,50 € HT



2. PLAN BVD

La BVD est une maladie réglementée. Dès la détection du virus, un plan BVD s'ouvre et s'applique dans l'élevage infecté que l'éleveur soit adhérent ou non. Pour les adhérents, un contrat tripartite (éleveur, vétérinaire et GDS) peut être mis en place afin d'accompagner économiquement et techniquement l'éleveur dans un plan d'assainissement piloté par le GDS.

CONDITIONS D'OUVERTURE DU PLAN BVD PILOTÉ PAR LE GDS

- Être adhérent au GDS depuis au moins deux ans et à jour de ses cotisations
- Avoir détecté un IPI ou un passage récent de BVD
- Visite d'ouverture du GDS avec invitation du vétérinaire sanitaire
- Avoir adhéré au plan de lutte régional contre la BVD

DÉROULEMENT DU PLAN

- Recherche de tous les IPI : analyses par PCR de tous les bovins qui ne sont pas garantis non IPI
- Élimination des IPI dans les deux semaines suivant le résultat
- Prélèvements et analyses de cartilage auriculaire de tous les veaux naissants
- Analyses obligatoires de toute entrée +/- vaccination selon la pression infectieuse de l'environnement

PRIX DES ANALYSES DANS LE CADRE DU PLAN PILOTÉ GDS

- PCR mélange : 38 € HT (10 animaux)
- PCR individuelle : 7,50 € HT

AIDES DU GDS (ÉLIMINATION DES BOVINS POSITIFS) :

- 80 € veau laitier < 2 mois
- 150 € veau allaitant ou croisé < 2 mois
- 100 € autre bovin IPI
- 50 % de prises en charge des PCR de mélange
- 1,50 € d'aide par PCR individuelle

COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

PCR mélange : 19 € HT - PCR ind. : 6 € HT

Les factures sont à régler au laboratoire (paierie départementale). Le GDS rembourse l'éleveur dès réception des résultats. L'éleveur ne pourra pas bénéficier d'un nouveau plan pendant les 24 prochains mois.

BESNOITIOSE

1. CONTRAT DE DÉPISTAGE

CONDITIONS D'OUVERTURE DU PLAN

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations

DÉROULEMENT DU DÉPISTAGE :

- Analyses sérologiques sur tous les bovins de plus de 6 mois ou sur tous les bovins de plus de 24 mois
- Ne pas vendre d'animal détecté positif pour l'élevage

PRIX DES ANALYSES :

- Sérologie: 4,20 € HT



AIDES DU GDS :

- 1,20 € / analyse effectuée dans le cadre du plan départemental
- Les factures sont à régler au laboratoire
- Le GDS rembourse l'éleveur dès réception des résultats



COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

Sérologie : 3 € HT

2. PLAN D'ASSAINISSEMENT BESNOITIOSE

CONDITIONS D'OUVERTURE DU PLAN

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations
- Détenir des bovins présentant des signes cliniques évocateurs de besnoitiose ou avoir confirmé le diagnostic par sérologie sur au moins un animal
- Visite d'ouverture du GDS avec invitation du vétérinaire traitant

DÉROULEMENT DU PLAN :

- Analyses sérologiques sur tous les bovins de plus de 6 mois + confirmation Western Blot si déclenchement du plan national (payé par le GDS)
- Contrôle de toutes les introductions, achats, pensions, prêts
- Élimination des bovins présentant des signes cliniques dans le mois suivant les résultats d'analyse
- Pour les bovins positifs, stratégie d'assainissement selon la prévalence
- Conduite en 2 lots l'été, si prévalence élevée

AIDES DU GDS :

- 1,20 € par analyse effectuée dans le cadre du plan chaque année et 3 € par analyse effectuée pour la première année, dans le cadre du plan national
- 100 € par animal éliminé dans le cadre du plan départemental + 100 € selon conditions du plan national
- Prise en charge à 100% du western blot pour l'ouverture du plan
- Les factures sont à régler au laboratoire
- Le GDS rembourse les analyses dès réception des résultats. Les aides concernant l'indemnisation des animaux s'appliquent dès réception des tickets de pesée ou attestation d'euthanasie

PRIX DES ANALYSES :

- Sérologie : 4,20 € HT
- Western blot : 33 € HT

COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

- Sérologie (plan 1ère année) : 0 € HT
- Sérologie (plan, chaque année) : 3 € HT
- Western blot (ouverture du plan) : 0 € HT

PARATUBERCULOSE

1. PLAN DE DEPISTAGE PARATUBERCULOSE

CONDITION D'OUVERTURE DU PLAN

Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations

DÉROULEMENT

- Analyses sérologiques sur tous les bovins de plus de 24 mois
- Ne pas vendre d'animal détecté positif pour l'élevage

PRIX DES ANALYSES

Sérologie : 4,20 € HT

AIDES DU GDS

1,20 € HT par analyse

COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

Sérologie paratuberculose : 3 € HT

2. PLAN D'ASSAINISSEMENT PARATUBERCULOSE

CONDITION D'OUVERTURE DU PLAN

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations
- Détenir un ou plusieurs animaux ayant fait l'objet d'une suspicion clinique de paratuberculose par le vétérinaire traitant
- Avoir confirmé par analyse de laboratoire le diagnostic de paratuberculose par mise en évidence de la bactérie sur un échantillon de bouse ou par un résultat sérologique positif
- Visite d'ouverture du GDS avec invitation du vétérinaire traitant

DÉROULEMENT

- Dépistage sérologique annuel de tous les bovins de plus de 24 mois (sérologie ELISA)
- Élimination des séropositifs dans les deux mois (selon la prévalence du troupeau et selon le plan d'élimination établi conjointement avec votre vétérinaire et le GDS)
- Animaux présentant des signes cliniques et/ou ayant un résultat positif en coproscopie à éliminer dans les 8 jours
- Mise en place de plan de maîtrise sanitaire des risques de contamination

PRIX DES ANALYSES

- Sérologie : 4,20 € HT
- PCR sur bouse : 30 € HT

AIDES DU GDS

- 50 % des analyses de dépistage annuel
- 100 € par animal positif éliminé

COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

Sérologie : 2,10 € HT
PCR sur bouse : 15 € HT

3. GARANTIE PARATUBERCULOSE

LA GARANTIE EST ACQUISE :

- Après 2 contrôles négatifs
 - sur tout les animaux de + de 24 mois et plus, mâles reproducteurs et femelles,
 - espacés de 9 mois minimum à 30 mois maximum
- Si animal connu positif, élimination de ce dernier au minimum 24 mois avant le 2nd contrôle
- Si vaccination, le 1er test d'acquisition doit avoir lieu au minimum 36 mois après l'injection du dernier vaccin et les animaux vaccinés ne doivent pas être testés lors des contrôles d'acquisition et d'entretien de la garantie. Seuls les animaux non vaccinés du cheptel bénéficient de la garantie.

Se renseigner auprès du GDS 38 pour l'entretien de la garantie.

NEOSPOROSE

1. PLAN DE DEPISTAGE NEOSPOROSE

CONDITIONS D'OUVERTURE DU PLAN

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations

DÉROULEMENT DU DÉPISTAGE :

- Analyses sérologiques sur tous les bovins de plus de 6 mois
- Ne pas vendre d'animal détecté positif pour l'élevage
- Déclarer tout avortement conformément à la réglementation



AIDES DU GDS :

- 1,20 € par analyse effectuée
- Les factures sont à régler au laboratoire
- Le GDS rembourse l'éleveur dès réception des résultats

PRIX DES ANALYSES :

- Sérologie : 4,20 € HT

COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

Sérologie néosporose : 3 € HT

2. PLAN D'ASSAINISSEMENT NEOSPOROSE

CONDITIONS D'OUVERTURE DU PLAN

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations

DÉROULEMENT DU DÉPISTAGE :

- Analyses sérologiques sur tous les bovins de plus de 6 mois
- Dépistage chaque année du renouvellement
- Ne pas vendre d'animal détecté positif pour l'élevage
- Déclarer tout avortement conformément à la réglementation



AIDES DU GDS :

- 1,20 € par analyse effectuée
- 100 € par animal positif éliminé
- Les factures sont à régler au laboratoire
- Le GDS rembourse l'éleveur dès réception des résultats



COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

Sérologie néosporose : 3 € HT



KIT ALPAGE

LES ANALYSES DEMANDÉES :

- Montée en alpage : Besnoitiose
- Descente en alpage : Besnoitiose et Brucellose

IMPORTANT

- Seuls les éleveurs isérois et adhérents au GDS peuvent bénéficier des aides
- Les factures sont à régler au laboratoire
- Seules les analyses effectuées avec un DAP bénéficieront des tarifs négociés et des aides.

COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

Montée : 2 € HT
Descente : 3 € HT



MONTÉE	COÛT/BOVIN
BESNOITIOSE	4,20 €
AIDE DU GDS	-1,00 €
AIDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	-1,20 €
COÛT TOTAL/ BOVIN	2,00 €

DESCENTE	COÛT/BOVIN
BRUCELLOSE	100 % GDS
BESNOITIOSE	4,20 €
AIDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	-1,20 €
COÛT TOTAL / BOVIN	3,00 €

CONCOURS & COMICES

Chaque règlement sanitaire est sous la responsabilité de l'organisateur. Le GDS peut vous apporter des conseils sanitaires et un soutien dans l'organisation de votre rassemblement.

Le règlement préconisé par le GDS inclut une participation d'animaux :

- De cheptels qualifiés indemne IBR, avec analyses sérologiques négatives en besnoitiose dans les 21 jours précédent le rassemblement.
- De bovins garantis non IPI vis à vis de la BVD.

Le plus tôt possible avant le rassemblement, il est conseillé de prendre contact avec le GDS pour organiser votre manifestation et mettre en place le rétro-planning. L'organisateur s'engage à fournir la liste des participants au GDS pour vérification des qualifications IBR, brucellose, leucose et tuberculose.

PRIX DES ANALYSES

- 4,20 € HT pour les sérologies besnoitiose
- 7,50 € HT pour les PCR BVD

AIDES DU GDS

Les analyses peuvent être prises en charge par le GDS pour les éleveurs adhérents participant à un rassemblement respectant le règlement sanitaire préconisé.

S'il y a des demandes d'analyses et que la liste des participants a été transmises dans les délais :

- Le GDS prend en charge 100% de leur montant pour ses adhérents
- Le laboratoire les facture alors directement au GDS.

Le responsable du rassemblement doit envoyer la liste des éleveurs qui participent et la liste des bovins présentés au GDS au plus tard la semaine précédant le comice.



COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

100% pris en charge par le GDS

KIT INTRODUCTION BOVIN

DEUX KITS INTRODUCTION SONT DÉSORMAIS DISPONIBLES :

Les maladies recherchées dans le cadre du kit introduction complet sont :

- IBR (sérologie)
- Paratuberculose (sérologie)
- Besnoitiose (sérologie)
- Néosporose (sérologie)
- BVD (PCR) (si bovin sans garantie non-IP)



Les maladies recherchées dans le cadre du kit introduction simple sont :

- IBR (sérologie)
- BVD (PCR) (si bovin sans garantie non-IP)
- Besnoitiose (sérologie)

PRIX DES ANALYSES :

- Sérologie paratuberculose : 4,20 € HT
- Sérologie besnoitiose : 4,20 € HT
- Sérologie néosporose : 4,20 € HT
- Sérologie IBR : 4,20 € HT
- PCR BVD : 7,50 € HT



COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

Kit intro complet : 15,10 € HT
Kit intro simple : 11,70 € HT

AIDES DU GDS :

- 9,20 € par kit introduction complet
- 4,20 € par kit introduction simple

KIT INTRO OVIN ET CAPRIN

LES MALADIES RECHERCHÉES CHEZ LES OVINS

- Fièvre Q (sérologie)
- Chlamydiose (sérologie)
- Visna Maedi (sérologie)
- Paratuberculose (sérologie)
- Border Disease (PCR)



COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

Kit intro ovin : 20 € HT
Kit intro caprin : 12,50 € HT

LES MALADIES RECHERCHÉES CHEZ LES CAPRINS

- Fièvre Q (sérologie)
- Chlamydiose (sérologie)
- Paratuberculose (sérologie)
- CAEV (sérologie)

PRIX DES ANALYSES

- Sérologie fièvre Q : 4,20 € HT
- Sérologie chlamydiose : 4,20 € HT
- Sérologie visna maedi : 4,20 € HT
- Sérologie paratuberculose : 4,20 € HT
- Sérologie CAEV : 4,20 € HT
- PCR border disease : 7,50 € HT

AIDES DU GDS

- 4,30 € par kit introduction

PLAN AVORTEMENTS

CONDITIONS D'OUVERTURE DU PLAN

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations
- Avoir déclaré au moins deux avortements sur un mois ou trois dans l'année
- Avoir déjà fait une recherche complémentaire d'analyses sur un des avortements
 - autre maladie que brucellose
- Visite d'ouverture du GDS avec invitation du vétérinaire traitant

DÉROULEMENT DU DÉPISTAGE :

- Stratégie d'analyses en concertation avec le vétérinaire traitant

PRIX DES ANALYSES :

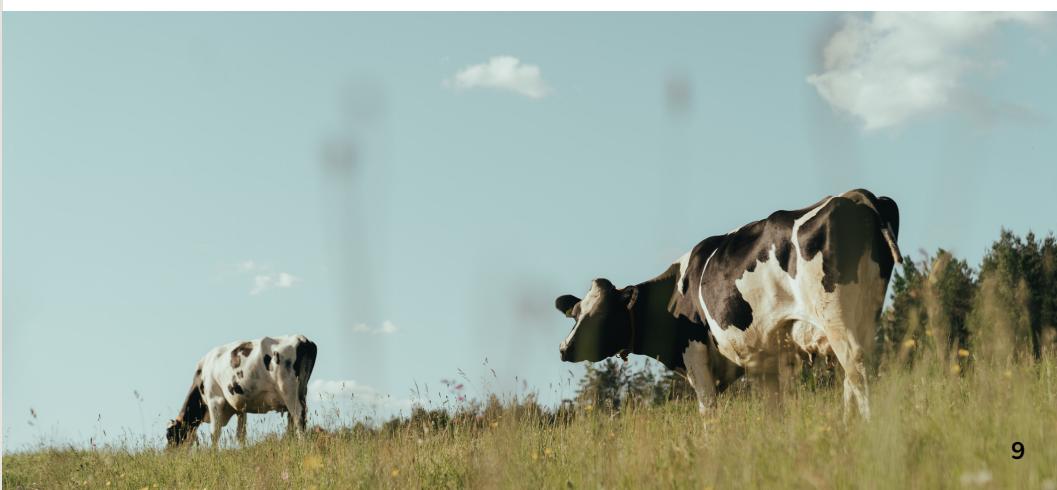
- 4 sérologies sur sang : 16,80 € HT/ animal (ou 0 € si associé à une bactériologie)
 - BVD, fièvre Q, chlamydiose, néosporose
- 5 PCR sur avorton (rate, rein, encéphale et caillette) : 70 € HT/ prélèvement
 - BVD, fièvre Q, chlamydiose, néosporose, leptospirose
- 2 PCR sur mucus vaginal : 45 € HT/ prélèvement
 - fièvre Q, chlamydiose
- Cultures bactériologiques sur avorton, placenta ou mucus vaginal : 30 € HT/ prélèvement
 - bactériologie générale, listériose, salmonellose
- Sérologie : 4,20 € HT

COÛT POUR L'ÉLEVEUR ADHÉRENT

4 sérologies sur sang : 8,40 € HT/animal
5 PCR sur avortons : 35 € HT/ prélèvement
2 PCR sur mucus vaginal : 22,50 € HT/ prélèvement
Cultures bactériologiques : 15 € HT/ prélèvement
Sérologie unique : 2,10 € HT

AIDES DU GDS :

- 50 % des analyses
- 1 € par injection de vaccin fièvre Q pendant 3 années
- Dans la limite de 500 € d'aides toutes cumulées par cheptel et par an
- Les factures sont à régler au laboratoire
- Le remboursement des vaccins se fait sur présentation de facture



PROTOCOLE OSCAR



CONDITIONS D'ACCES

POUR LES BOVINS

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations
- Avortements rapprochés : 2 avortements ou plus en 30 jours ou moins
- Avortements espacés : 3 avortements ou plus en 9 mois

POUR LES PETITS RUMINANTS

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et à jour de ses cotisations
- Avortements rapprochés : 3 avortements ou plus en 7 jours ou moins
- Avortements espacés : évaluation sur le lot de reproduction et sur une durée de 3 mois :
 - < 250 femelles : 4 % d'avortements
 - > 250 femelles : à partir du 10ème avortement

DÉROULEMENT DU PROTOCOLE :

PACK DE PREMIERE INTENTION - ANALYSES :

- POUR LES BOVINS :
 - Sérologie : fièvre Q, BVD, néosporose
- POUR LES PETITS RUMINANTS :
 - Sérologie : fièvre Q, toxoplasmose, chlamydiose



COÛT POUR L'ÉLEVAGE ADHÉRENT
50 % des analyses

*Selon le contexte épidémiologique et clinique,
les maladies recherchées diffèrent*

MALADIES DE SECONDE INTENTION :

D'autres maladies peuvent être cherchées à la demande du vétérinaire (ex : salmonellose, listériose, leptospirose...).

PRELEVEMENTS A PARTIR DE LA BOITE DE DIAGNOSTIC D'AVORTEMENT :

- POUR LES BOVINS :
 - Sur chaque vache avortée depuis moins de 8 jours :
 - 1 tube sec (sérologie brucellose, BVD, néosporose)
 - 1 à 3 écouvillons endocervicaux (PCR fièvre Q a minima)
 - Dans la mesure du possible : placenta, liquide stomacal de l'avortement (prélevé dans un tube sec stérile). Selon recherches envisagées : tube EDTA, rate, foie, encéphale de l'avortement.
 - ET Sur six vaches appartenant au lot touché par les avortements, non vaccinées contre la BVD ou vaccinées avec un vaccin non marqué
 - 1 tube sec par femelle (sérologie fièvre Q, néosporose et BVD a minima)

(Vaccins peu ou non marqués : Rispolval BVD®, Bovilis BVD®)

• POUR LES PETITS RUMINANTS :

- Sur chaque femelle avortée depuis moins de 8 jours :
 - 1 tube sec (sérologie brucellose et toxoplasmose a minima)
 - 1 à 3 écouvillons de mucus vaginal (PCR fièvre Q et chlamydiose a minima)
 - 3 organes d'avortement (prioritairement encéphales) ou ensemble de houppes cotylédonaires obtenus sur 3 animaux différents (PCR toxoplasmose), éventuellement selon recherches envisagées : tubes EDTA, liquide stomacal de l'avortement (prélevé dans un tube sec stérile), rate, foie.
- ET sur dix femelles appartenant au lot touché par les avortements
 - 1 tube sec par femelle (a minima sérologie fièvre Q et toxoplasmose)

AIDES DU GDS :

- L'Etat prend en charge le déplacement et la visite du vétérinaire sanitaire, les prélèvements et les analyses pour la brucellose
- Le GDS prend en charge 50% des analyses (hors brucellose)

STATUTS SANITAIRES OVINS & CAPRINS

LES MALADIES RECHERCHÉES

- Chlamydiose
- Visna Maedi (ovins) ou CAEV (caprins)
- Paratuberculose
- Fièvre Q

Il suffit de prélever 7 à 15 animaux, en fonction de l'effectif du troupeau, âgés de 24 mois et plus, pour une recherche sérologique des quatre maladies. Ces analyses peuvent être réalisées sur les tubes prélevés à l'occasion de la prophylaxie.

EFFECTIF DU TROUPEAU	< 50	50 à 100	100 à 150	150 à 200	200 à 250	250 à 300	300 à 350	350 à 400	> 400
NOMBRE D'ANIMAUX A PRELEVER	7	8	9	10	11	12	13	14	15

PRIX DES ANALYSES

Ensemble de 4 sérologies pour 1 animal : 16,80 € HT / animal



COÛT POUR L'ÉLEVAGE ADHÉRENT
Prise en charge à 100%

AIDES DU GDS

- Réalisés de façon systématique sur les troupeaux de plus de 20 reproducteurs, en prophylaxie, pour 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023
- Peut être fait sur demande pour les cheptels avec moins de 20 reproducteurs
- Le GDS prend en charge 100 % des analyses sur les troupeaux de plus de 20 reproducteurs lors de la prophylaxie

GARANTIE CAEV

CONDITIONS D'ACQUISITION DE LA GARANTIE*

- Être adhérent au GDS depuis au moins 2 ans et être à jour de ses cotisations
- Avoir fait un sondage sérologique favorable lors du statut sanitaire
- 3 séries de sérologies négatives, chacune espacée de 12 mois (+/- 3 mois) sur tous les animaux de plus de 12 mois et les nouveaux introduits de plus de 6 mois

MAINTIEN DE LA GARANTIE

- Contrôle sérologique annuel
- Toutes les introductions doivent provenir de cheptels garantis CAEV
- Pas de mélange avec un troupeau ovin
- Pas de rassemblements avec des animaux issus de cheptels non garantis CAEV

PRIX DES ANALYSES

4,20 € HT/analyse

COÛT POUR L'ÉLEVAGE ADHÉRENT
4,20 € HT/analyse

* Le référentiel national détaillant les conditions de garantie est disponible sur le site du GDS

SECTION EQUINE



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'AU MOINS UN ÉQUIDÉ ...
VOUS ÊTES CONCERNÉ !

Que vous soyez propriétaire de chevaux de selle, de course, de trait, de poneys ou d'ânes ; que vous soyez particulier ou professionnel
N'hésitez pas et adhérez à la section équine du GDS38

QUI PEUT ADHÉRER ?

- Tout propriétaire d'équidé identifié
- Professionnel ou particulier
- Quel que soit le nombre et l'âge des animaux détenus

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- Le détenteur doit cotiser pour tous les équidés pour lesquels il est propriétaire ; et pour tous les autres animaux qu'il possède et qui sont représentés par une section au sein du GDS 38
- Les équidés doivent être identifiés
- L'adhésion est valable pour une année civile
- Un délai de carence de 45 jours est mis en place à partir de la réception des documents

Cotisation annuelle
par détenteur*

41 € HT



Cotisation annuelle
par équidé

7 € HT

Concerne les propriétaires
non adhérents au GDS 38*



ÉQUARRISSEMENT

PRISE EN CHARGE
A 100% (HT)

Prise en charge à 100% du
montant HT en passant par
la plateforme ATM ANGEE



FORMATIONS

ORGANISÉES PAR
LE GDS 38

Prise en charge
(selon statut)



DÉCHETS DE SOINS

PRISE EN CHARGE
A 100%

Prise en charge à 100% des
déchets de soins. Don de
bac MNU et DASRI (pour les
professionnels)

*N.B : Pour les éleveurs, adhérents au GDS 38, cotisants pour les autres espèces (numéro EDE), la cotisation détenteur de la section équine (41 € HT) est comprise dans l'appel à cotisation général. Vous devez régler uniquement la cotisation à l'équidé

Plus d'informations et
bulletin d'adhésion
sur le site du GDS 38



TRANSPORT DE PRÉLÈVEMENTS

DÉROULEMENT

Une tournée de collecte de prélevements est organisée de manière hebdomadaire dans toutes les cliniques vétérinaires rurales du département. Le passage est organisé soit de manière systématique, soit sur demande des vétérinaires en fonction des besoins.

La prise en charge de cette collecte est faite par le GDS, le département et la DDPP.



DÉCHETS DE SOINS

DÉROULEMENT

Mise en place d'une collecte annuelle de déchets de soin type MNU et DASRI sur plusieurs sites répartis sur le département. En dehors de cette collecte, prise en charge et don de contenants au siège du GDS de l'Isère

Le GDS prend en charge l'intégralité de la collecte et de l'élimination des déchets de soin (60 € HT/exploitation) pour les adhérents GDS.



ACTIONS "NOUVEAUX INSTALLÉS"

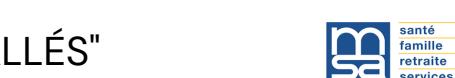
Le GDS de l'Isère vous propose un ensemble de mesures vous permettant d'améliorer vos pratiques d'élevage et ainsi de maîtriser l'état sanitaire de votre troupeau conditionnant l'avenir économique de l'exploitation. Un soutien économique et technique vous est proposé en tant que nouveaux installés (date d'installation < 3 ans).

CONDITIONS

Être installé depuis moins de 3 ans

DÉROULEMENT

- ½ journée d'information collective sur les risques sanitaires, et présentation du GDS et de la MSA
- Une visite de sensibilisation au sanitaire par le vétérinaire conseil du GDS
 - Discussion autour des problèmes sanitaires de l'élevage
 - Facteurs de risque
 - Chèque cadeau de 100 €



AIDES DU GDS

Les Jeunes Agriculteurs (JA) bénéficiant d'une Dotation Jeune Agriculteur (DJA) peuvent profiter de la gratuité de leur cotisation par animal la première année et 50% de réduction les deux années suivantes sur demande.



FORMATIONS

Le GDS propose à ses adhérents des formations sur des thématiques sanitaires variées (gestion du parasitisme, santé de la mamelle, éleveur infirmier, maladies respiratoires, phytothérapie, reproduction, biosécurité en élevage, ostéopathie, ...).



D'autres thématiques pourront être mises en place. Ces formations sont nombreuses et se basent sur :

- Une présentation d'exemples concrets
- Un partage d'expérience
- Une visite terrain

FILIALES DU GDS 38

FARAGO ISERE

FARAGO est une filiale du GDS qui propose différentes prestations : dératisation, qualité de l'eau, désinsectisation, décapage, désinfection.

Pour plus d'informations : www.farago38.fr ou 09 74 50 85 85

- Procédures d'intervention sécurisées
- Réactivité d'intervention
- Personnel formé
- Equipement professionnel adapté

FARAGO 38
VOTRE EXPERT EN HYGIÈNE

DERATISATION - DESINFECTION - DESINSECTISATION - ANALYSE D'EAU
CONTACTEZ NOUS !
09 74 50 85 85 ou farago38@faragofrance.fr / www.farago38.fr

Icons: Ant, Person with spray bottle, Rabbit, Rat, Water drop.

AGRODIRECT

Fort d'une expérience de 30 ans, Agro Direct propose aux professionnels et aux particuliers du matériel agricole. Nous disposons d'une large gamme de produits d'hygiène, de soins, pour la transformation, pour l'allaitement, de vêtements professionnels, de clôtures, de contention...

Notre équipe rigoureusement formée saura vous conseiller et répondre au mieux à vos attentes. Pour cela, rendez vous dans notre magasin situé à la Maison de l'Élevage à Rives ou sur notre site internet : www.agrodirect.fr.

AGRO DIRECT

PLUS DE 1500 RÉFÉRENCES VENTE DIRECTE MAGASIN RIVES SERVICES & CONSEILS REVENDEUR FRANÇAIS

SPECIALISTE DE LA VENTE DE MATERIELS AGRICOLES POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

09 74 50 85 85 ou agrodirect@agrodirect.fr / www.agrodirect.fr (nouveau site !)

BIOSÉCURITÉ

ORGANISER LA PROTECTION DE MON ÉLEVAGE ET CELLE DE MON ENTOURAGE



La biosécurité peut être définie comme l'ensemble des mesures de protection pour prévenir l'introduction d'agents pathogènes, leur dispersion à l'intérieur de l'élevage et leur dissémination hors de l'élevage.

La biosécurité vis-à-vis des risques extérieurs consiste à maîtriser les sources d'introduction de contaminants dans l'élevage via des mesures simples telles que :

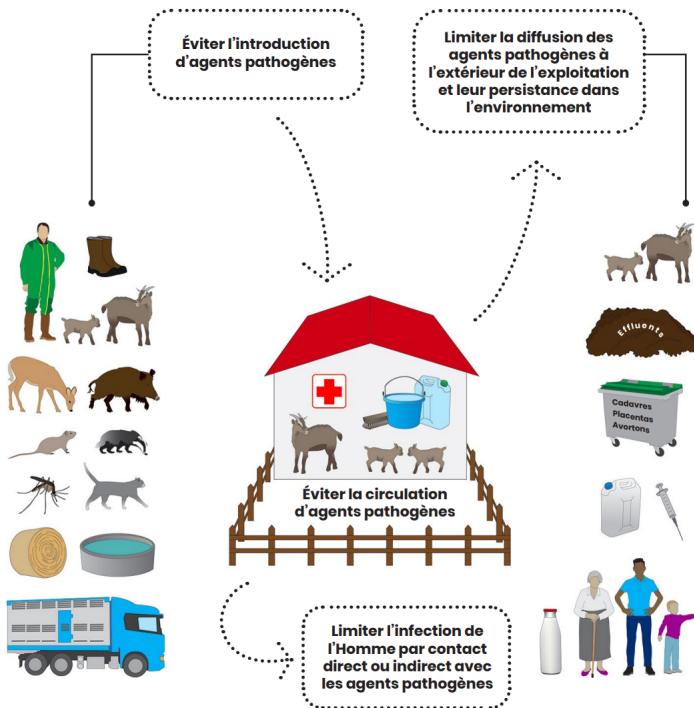
- La réalisation d'analyses à l'introduction et la mise en quarantaine du ou des animaux introduits,
- L'isolement vis-à-vis du voisinage et de la faune sauvage (clôtures et aménagement des points d'eau),
- Le nettoyage et la désinfection des véhicules et du matériel,
- La mise en place d'un pédiluve et le changement de bottes/vêtements pour entrer en zone d'élevage,
- La lutte contre les nuisibles (insectes, rongeurs).

La biosécurité interne a pour but de limiter la propagation des germes qui seraient présents à l'intérieur du cheptel, leur sortie de l'élevage et leur persistance dans l'environnement via différentes mesures :

- L'isolement des animaux malades,
- La protection des animaux à risques particuliers (séparation des ateliers et mesures de prévention),
- L'organisation des soins avec un système de marche en avant,
- Le nettoyage, la désinfection et le vide sanitaire dans les bâtiments d'élevage,
- La gestion raisonnée des effluents d'élevage,
- La lutte contre les nuisibles (insectes, rongeurs),
- La gestion des animaux morts,
- Le nettoyage et la désinfection des véhicules et du matériel.

Dans leur pratique courante, la majorité des éleveurs appliquent déjà de la biosécurité en élevage.

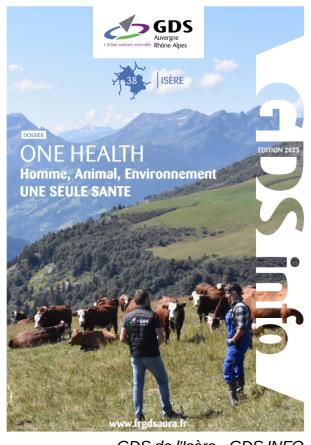
Pour vous accompagner dans cette démarche, les techniciens du GDS peuvent se rendre (**gratuitement pour les adhérents**) au sein des exploitations pour réaliser un diagnostic biosécurité et fournir des pistes d'améliorations. C'est l'occasion d'échanger et de prendre du recul sur ses pratiques.



COMMUNICATION



En tant qu'organisme à vocation sanitaire, notre rôle est d'informer les éleveurs sur l'actualité sanitaire de leur territoire par le biais de différents canaux de communications (réseaux sociaux, courrier, mail).



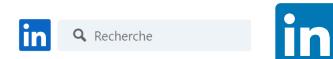
GDS de l'Isère - GDS INFO



GDS de l'Isère - Lettre d'information



GDS de l'Isère - Youtube



GDS Isère

Toutes les pages ▾ Contenu ▾ Statistiques

GDS de l'Isère - LinkedIn

Une veille sanitaire est assurée par nos équipes. La gestion technique sanitaire est vulgarisée et diffusée au plus grand nombre. Cette communication est l'occasion, pour nous, de faire de la prévention en vous alertant sur ce qui se passe à côté de chez nous.

Tous les mois, une lettre d'information interactive est envoyée par mail aux éleveurs adhérents et aux partenaires. Cette newsletter présente les actualités du GDS 38 (formations, évènements, plans, maladies, différentes thématiques sanitaires).

Une fois par an, les techniciens des GDS de la région élaborent un livret sanitaire : le « GDS Info », où sont abordés des sujets techniques sur une thématique choisie. Ce livret est envoyé par courrier chez tous les adhérents.

Le site internet est également un outil de communication, par lequel nous vous informons des nouveautés en matière de techniques, d'informations sanitaires, d'évènements comme les concours de bovins... Il vous est également possible de trouver des informations sur les bonnes pratiques sanitaires à tenir dans vos élevages.

Localement, le réseau GDS peut être représenté dans la presse agricole, lors des bulletins d'informations départementaux, des réunions d'information (assemblée générale), ou via les administrateurs et les autres représentants des GDS sur le territoire.



GDS de l'Isère - Facebook



Maison de l'Elevage
145 Espace Trois Fontaines
38140 RIVES
09 74 50 85 85
gds38@reseaugds.com



VERSION 2023